

Master) faire un signe d'assentiment, car je le considère à tous les égards comme une autorité en ces matières. Je le répète, ces chiffres démontrent que nous comptons beaucoup plus sur le commerce extérieur que les Etats-Unis, d'où vos plus proches voisins, monsieur l'Orateur, cherchent avec tant d'insistance à tirer des renseignements. Mon honorable ami m'a demandé si j'étais prêt à abolir le tarif.

M. RYCKMAN: Approuvez-vous une certaine dose de protection?

M. PUTNAM: Je compte sur l'intervention éloignée de la Providence dont parle Tennyson. J'espère que toute la création, sans en excepter l'honorable député et ses amis, tend vers ce but. J'ai confiance qu'un jour viendra où la protection sera entièrement extirpée et jetée aux orties. Je conviens avec mon honorable ami que ce jour ne luira pas tout à coup. Le tarif a été établi d'après un mode pernicieux et malfaisant, et je crois que dès que nous pourrons l'endurer sans trop mettre l'industrie en désarroi, et en protégeant suffisamment même les établissements qui ont surgi du jour au lendemain et dont quelques-uns n'auraient jamais dû voir le jour...

M. RYCKMAN: Les manufactures de soie artificielle, par exemple, qui ont été établies l'an dernier.

M. PUTNAM: De soie artificielle et de raisonnements artificieux.

M. RYCKMAN: Vous ne répondez pas.

M. PUTNAM: Mon honorable ami est très pointilleux ce soir. On ne saurait établir une thèse en parlant de la soie artificielle ou de tout autre article isolé, et nous n'avons pas le temps de rédiger un nouveau tarif même pour mon bon ami de Toronto. Mais je veux lui répondre franchement. Voici mon attitude: dès que nous pourrons abaisser le tarif de manière à en faire un tarif de revenu—et je ne prétends pas dire quel est le moment le plus prochain où cela devra se faire—il n'y aura pas à hésiter. C'est là la solution à donner au problème que le Canada doit résoudre. Je crois qu'à la longue nous éliminerons peu à peu tous les droits sur le blé et que nous en viendrons à un tarif de revenu n'ayant d'autre objet que le service public. Si mon honorable ami s'en rapporte réellement à ma sagesse, je suis d'avis que durant cette évolution la protection subsistera longtemps, grâce à notre situation géographique et autrement; mais je compte fermement sur la réparation des torts que sir John Macdonald a causés en 1878. Cependant, elle devra être lente, et j'espère qu'elle pourra s'effectuer sans nuire inutilement aux entreprises légitimes.

L'hon. M. STEVENS: Mon honorable ami s'est servi d'une phrase qu'on emploie couramment: que le tarif doit être abaissé au niveau d'un tarif de revenu. Aurait-il l'obligeance de nous dire à quel point il s'attend que l'élément protecteur disparaîtra de manière à n'avoir qu'un simple tarif de revenu? Si je lui pose cette question, c'est que je lui ai demandé il y a un instant de définir ce qu'est un tarif adéquat.

M. PUTNAM: Je me demande si j'ai bien saisi toute la portée de la question.

L'hon. M. STEVENS: Je regrette de ne pas m'être exprimé clairement. Je lui ai demandé à quel point de la réduction du tarif mon honorable ami compte arriver à ce qu'il appelle un tarif de revenu qui ne renfermera aucune dose de protection. Mon honorable ami a le concours de deux ministres.

L'hon. M. GRAHAM: Vous ne devriez pas vous y opposer.

L'hon. M. LAPOINTE: Je puis répondre à sa question.

M. PUTNAM: En général, le tarif va verser les revenus au Trésor et non pas dans les coffres des manufacturiers protégés. Je suis plutôt surpris de ce genre de courtoisie qui a fait dire à mon honorable ami que j'attendais de l'aide avant de répondre à la question. En fait, je n'ai pas reçu d'aide et j'ai été surpris que l'honorable représentant de Vancouver-Centre (l'hon. M. Stevens) ait manqué à cette belle politesse qui l'a toujours caractérisé. Franchement, je trouve que cela était un peu indigne de lui.

M. JACOBS: Il était encombré d'aide.

L'hon. M. STEVENS: Je crois que l'honorable député a raison.

M. RYCKMAN: L'honorable ministre a offert de venir à son aide. Je vais donc lui demander à quel point le tarif cesserait d'être protecteur et deviendrait purement fiscal en ce qui touche à la chaussure.

Quelques VOIX: Règlement!

M. RYCKMAN: Je n'enfreins pas du tout le Règlement. Je demande à l'honorable ministre à quel point le tarif sur la chaussure cesserait d'être protecteur et deviendrait purement fiscal? Qu'il nous le donne en pourcentage;—je suis sûr que maintenant, du consentement de l'honorable représentant de Colchester (M. Putnam), l'honorable ministre va nous adresser la parole.

M. PUTNAM: L'honorable député s'attend-il à ce que je lui fournisse les données exactes?

M. RYCKMAN: Autant que possible.